1. ALJT BOBIGNY • FRIDA KAHLO
www.aljt.com
› 18 / 30 ans

2. ALJT R'JAM BOBIGNY CAMILLE DESMOULINS
www.aljt.com
› 26 / 32 ans

3. RÉSIDENCE EUGÈNE-HÉNAFF ALTERALIA
www.alteralia.fr
› 16 / 28 ans

2 Associations gestionnaires

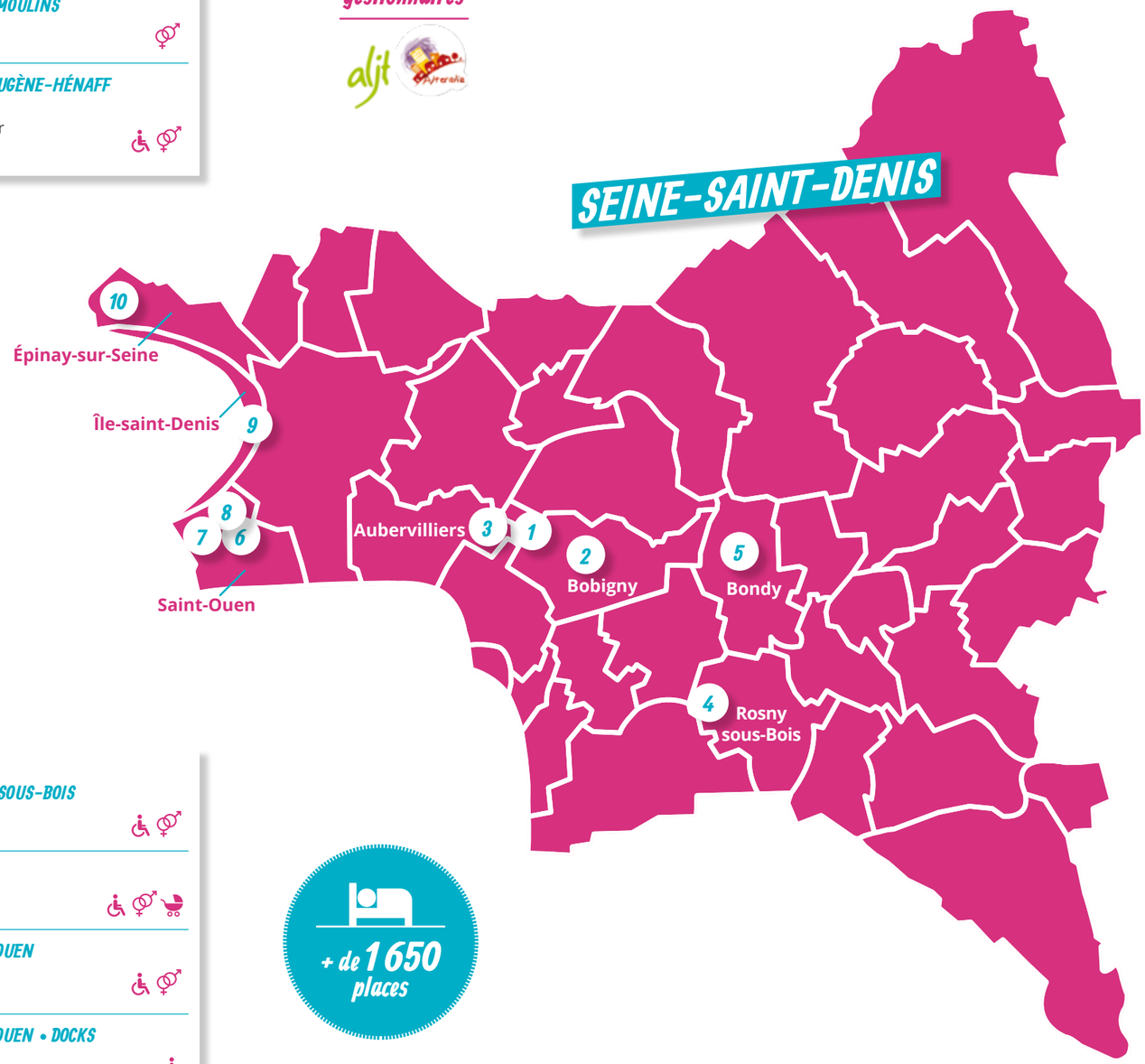

4. ALJT ROSNY-SOUS-BOIS
www.aljt.com
› 18 / 30 ans

5. ALJT BONDY
www.aljt.com
› 18 / 30 ans

6. ALJT SAINT-OUEN
www.aljt.com
› 18 / 30 ans

7. ALJT SAINT-OUEN • DOCKS
www.aljt.com
› 18 / 30 ans

8. ALJT R'JAM • SAINT-OUEN
www.aljt.com
› 26 / 32 ans

9. ALJT R'JAM • L'ÎLE-SAINT-DENIS
www.aljt.com
› 26 / 32 ans

10. ALJT • ÉPINAY-SUR-SEINE
www.aljt.com
› 18 / 30 ans

+ de 1650 places

10 résidences

LÉGENDE

- Accessibles aux personnes à mobilité réduite
- Accueil des couples
- Accueil des parents isolés
- R'JAM® Résidences Jeunes Actifs en Mobilité pour des jeunes plus âgés (de 26 à 32 ans) et plus autonomes

Pour plus de détails, consultez notre annuaire régional des résidences-FJT, accessible sur notre site.

Crédits Photo : URHAJ Île-de-France et Jon Ongkiehong • Graphisme : Julia Guinet • Impression : STIPA • Édition : janvier 2018.

VOUS ÊTES...

- **Une entreprise, un centre de formation :** vous souhaitez permettre à vos salariés ou apprentis de trouver un logement, et favoriser leur installation.
- **Un(e) élu(e) :** vous souhaitez favoriser les parcours résidentiels des jeunes de votre territoire.
- **Un organisme de logement social :** vous souhaitez développer de nouvelles solutions de logements pour les jeunes, dont des résidences-FJT.
- **Un aménageur :** vous souhaitez développer une nouvelle offre dédiée aux jeunes dans un programme de logement.

CONTACTEZ

L'URHAJ Île-de-France
Union Régionale pour l'Habitat des Jeunes
contact@urhaj-idf.fr
01.42.16.86.66
www.urhaj-idf.fr

Document réalisé avec le soutien de :

LES RÉSIDENCES-FJT EN ÎLE-DE-FRANCE

SEINE-SAINT-DENIS

Tellement plus que du logement !

UN LOGEMENT TRANSITOIRE À COÛT ABORDABLE

Une résidence-FJT, c'est une offre de logement social et d'accompagnement pour des jeunes de 16 à 30 ans, gérée par une association spécialiste de la gestion locative et de l'accompagnement des jeunes.

- Des logements meublés et prêts à habiter pour une personne seule, un couple ou un parent avec son jeune enfant.
- Pour des jeunes âgés de moins de 30 ans : salariés, apprentis ou étudiants.
- Un logement temporaire, pour une durée de quelques mois à 2 ans selon les besoins.
- Une première étape avant l'accès à un logement classique.
- Une redevance fixe, qui comprend le loyer et les charges (eau, électricité).
- Son prix varie entre 350 € et 600 € (hors aides au logement), selon la typologie des logements.
- Un lieu de vie collectif, des espaces d'activités permettant des rencontres entre résidents.
- Une gestion professionnelle du patrimoine et de la maintenance des logements.

74 salariés mobilisés dont 35 dédiés à la fonction socio-éducative.

TELLEMENT PLUS QUE DU LOGEMENT !

Les résidences-FJT portent une attention permanente et globale aux jeunes. Cet effet structurant et durable est bénéfique pour les jeunes et pour la société.

- Des actions collectives et un suivi individuel, sur des thèmes allant de l'emploi à la santé, en passant par la gestion de son logement et les activités culturelles.
- Des équipes de professionnels et de bénévoles, investis pour accompagner les jeunes vers l'autonomie sociale et économique.
- Un soutien aux initiatives collectives des jeunes pour favoriser leur implication dans l'action citoyenne.
- L'inscription dans un réseau local d'acteurs publics et associatifs.

EXEMPLE D'ACTION

- « Jeunes et discriminations : à quoi sert le droit ? » au FJT Eugène Henaff, en partenariat avec la ville d'Aubervilliers : une rencontre ouverte au public à l'occasion de la Journée mondiale de lutte contre les discriminations et le racisme.
- Le Pass' Logement® de l'ALJT, en partenariat avec Action Logement et les bailleurs HLM : une bourse au logement en ligne.

CONSTRUIRE ENSEMBLE UNE RÉPONSE AUX BESOINS DE MOBILITÉ

Alors que l'accès au logement est un frein à la mobilité géographique, les résidences-FJT constituent une réponse spécialisée aux besoins de mobilité des jeunes.

- Un contrat de séjour temporaire.
- Un préavis de départ de 8 jours, quelle que soit la durée de séjour prévue initialement.
- Une disponibilité rapide.
- Des logements réservés notamment par Action Logement pour répondre aux besoins des entreprises locales.
- L'offre séquano-dyonisienne s'inscrit dans un réseau de 11 000 places dans 97 résidences en Île-de-France.

Devenir un partenaire de résidences-FJT, c'est ainsi aider un jeune à accéder à un logement, lui créer des conditions de réussite professionnelle et favoriser son installation dans le territoire.

Plus de 50 % des nouveaux résidents ont des ressources inférieures au SMIC.

47 % des jeunes quittent la résidence-FJT pour un logement autonome.

44 % des jeunes choisissent une résidence-FJT pour se rapprocher de leur lieu de travail ou de formation.

NOS PARTENAIRES

ActionLogement · Seine-Saint-Denis Le Département · îledeFrance · Caf de la Seine-Saint-Denis · Préfet de la Région d'Île-de-France